

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

SEANCE DU LUNDI 4 AVRIL 2011 – 14 h 30

Présents :

<i>Collège des Résidents :</i>	Mme PERRUSSEL Denise, Présidente Mr GASPARETTO Roger
<i>Collège des Familles :</i>	Mme HUARD Bernadette Mr SAFFRAY Jean-Yves Mr PELERIN André
<i>Collège du Personnel :</i>	Melle DASSE Elise Mme NAUDOT Stéphanie Mme BARON Catherine Mme PORTAIS Marylène (remplace Mme TRIQUET) Melle OLLIVIER Jessica Mme BERSON Elisabeth
<i>Conseil d'Administration :</i>	Mme CHOPIN Monique
<i>Avec voix consultative :</i>	Mr BARBÉ Michel, Directeur Melle MALLET, Elève Directrice EHESP Mme CHEDAILLE Chantal, Cadre de Santé Mme VOBMANN Marie-Thérèse, Cadre de Santé Mme TOURTELLIER Isabelle, Adjoint Administratif
<u>Excusée :</u>	<i>Collège du Personnel :</i> Mme TRIQUET Chrystèle (remplacée par Mme PORTAIS)

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du lundi 24 janvier 2011,
- Rapport annuel qualité 2010,
- Rapport d'activités 2010,
- Contrats avec les médecins généralistes et les masseurs kinésithérapeutes,
- Information sur le projet d'établissement et le projet architectural,
- Information sur le projet PASA,
- Point sur les travaux réalisés et les travaux en cours,
- Programme des animations du second trimestre 2011,
- Questions diverses.

Madame PERRUSSEL, Présidente du Conseil de la Vie Sociale, ouvre la séance et passe la parole au directeur pour la conduite de la réunion.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU LUNDI 24 JANVIER 2011

Monsieur BARBÉ reprend les différents thèmes abordés lors du Conseil de la Vie Sociale du lundi 24 janvier 2011.

Madame OLLIVIER précise que Monsieur BLANCHAIS ne souhaite plus participer à cette instance car il ne comprend pas ce qui se dit pendant les échanges. Monsieur BARBÉ souligne que les résidents sont régulièrement sollicités pour participer à cette instance et qu'il est également possible d'inviter Madame LANDEL, mandataire judiciaire à la protection des majeurs d'EGTICE, avec qui l'établissement a signé une convention de coopération relative à la gérance de tutelle. A la majorité, les membres présents saluent la qualité du travail effectué par Madame LANDEL auprès du résident qu'elle accompagne actuellement. Ce résident qui ne sollicite pas ou peu d'achat, bénéficie ainsi d'un accompagnement effectué par un agent de l'ADMR pour des sorties régulières.

Madame PERRUSSEL fait remarquer quelques problèmes persistants :

- couverts avec des taches blanches car pas essuyés,
- gaspillage de pain certains jours comme ce lundi midi,
- cheveux des agents pas toujours attachés.

Monsieur BARBÉ précise qu'en ce qui concerne la signalisation manquante, cette dernière est en cours de réalisation et que désormais en cas de coupure programmée d'eau ou d'électricité, les résidents et les personnels sont bien avertis comme cela s'est passé la semaine dernière.

Madame OLLIVIER souligne que certains résidents sont allés au théâtre voir la troupe «Mal y pass » ainsi qu'au concert Gospel.

Aucune autre remarque n'étant formulée sur ce procès-verbal, ce dernier est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT ANNUEL QUALITE 2010

Madame VOBMANN présente le rapport annuel qualité 2010. Ce dernier reprend la déclaration de la politique qualité qui montre un fort appui de la direction ainsi que les objectifs de la convention tripartite 2009-2013 avec les nombreuses réalisations qui sont déjà effectives.

Madame VOBMANN rappelle les 9 thèmes issus du référentiel qualité 2000 avec la vie au sein de l'établissement mais aussi l'établissement dans son environnement et insiste sur le fait que l'établissement est avant tout un lieu de vie avant d'être un lieu de soin.

La majorité des travaux a consisté à réviser les documents existants mais aussi à réaliser le projet d'établissement qui intègre le projet de restructuration du bâtiment Oiseaux.

Le compte rendu de la présentation du projet d'établissement permet également de schématiser l'évolution de l'EHPAD depuis 2000.

Afin d'améliorer la transmission des informations mais aussi la gestion documentaire, le logiciel HSH vient d'être mis en place, ce qui permet aux agents d'avoir plus de facilité pour rechercher des informations (procédures, fiches de postes, etc ...). La mise en place est accompagnée par Monsieur BRIGNON, qui prépare une licence professionnelle « animateur qualité » à l'IUT de Rennes.

Madame CHOPIN souhaite avoir des informations complémentaires sur la convention avec le service urgences du CHU de Rennes. Monsieur BARBÉ précise que cette convention est désormais proposée par le CHU dans le cadre de la filière gériatrique mais qu'elle n'a pas encore été signée par l'établissement.

Madame CHEDAILLE complète en précisant qu'en cas d'urgences, les résidents sont transférés au CHU mais que lorsqu'il s'agit d'hospitalisation programmée, les résidents selon leur souhait ou celui de leur famille peuvent être hospitalisés au CRG de Chantepie ou au CHU de Rennes ou dans une clinique.

Madame CHOPIN s'interroge également sur le droit à l'image. Madame TOURTELLIER précise que dans le contrat de séjour, un accord est sollicité auprès des résidents ou de leurs familles et qu'à ce jour, peu de résidents refusent ce droit.

RAPPORT D'ACTIVITES 2010

Monsieur BARBÉ commente le rapport d'activités 2010 qui a été adressé avec la convocation.

Ce dernier comprend :

- une note de présentation du directeur avec l'historique de l'établissement, son environnement, les évolutions de l'offre ou les projets, les réseaux et les conventions existants, en ce qui concerne la zoothérapie, Madame OLLIVIER précise qu'une demande de subvention est en cours afin de pérenniser l'action sur plusieurs années,

- des informations sur l'établissement dans ses réalisations en 2010 avec notamment la réalisation du projet d'établissement, le plan solidarité grand âge, le plan Alzheimer 2008 – 2012, la bientraitance, la qualité en 2010,
- le fonctionnement des instances en 2010 (Conseil d'Administration – Conseil de la Vie Sociale – Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail – Commissions Administratives Paritaires Locales),
- l'activité de l'EHPAD : nombre de journées réalisées en hébergement permanent et en accueil de jour, nombre de journées par mois et par gir, nombre de journées par catégorie, nombre de résidents par sexe, âge moyen des résidents, durée moyenne de séjour, répartition hommes / femmes, répartition des entrées, des sorties, des résidents de moins de 60 ans, des résidents payants et à l'aide sociale, les journées d'hospitalisation et vacances, répartition par origine géographique, GMP et PMP, Monsieur BARBÉ souligne que la durée moyenne de séjour est encore élevée par rapport à la moyenne nationale qui est de 2,5 ans, et que le nombre de journées d'hospitalisations est en baisse importante. Madame CHEDAILLE confirme que les séjours hospitaliers sont de moins en moins longs et qu'il arrive fréquemment que les résidents soient admis aux urgences et reviennent dans la journée ou dans la nuit. Monsieur BARBÉ explique qu'il souhaite maintenir à 10-12 le nombre de résidents accueillis de départements extérieurs afin de ne pas déséquilibrer la dotation APA versée par le Conseil Général 35. En effet, l'APA des résidents venant de départements autre que le 35 est versée par ces départements. En ce qui concerne la valeur du GMP qui évalue la dépendance moyenne des résidents, cette dernière est validée chaque année. Pour le PMP qui évalue les besoins en soins requis, ce dernier n'a pas été réévalué depuis 2008 ce qui est dommageable pour l'EHPAD car le PMP comme le GMP évolue chaque année,
- l'activité de la cuisine avec le nombre de repas servis qui est de 89 482 en 2010, l'évaluation du plan de maîtrise sanitaire, le commentaire global sur la dernière visite des services vétérinaires. Monsieur BARBÉ évoque le groupe de paroles « cuisine » mis en place avec le responsable de cuisine, les résidents et l'animatrice. Monsieur SAFFRAY souhaite savoir si l'EHPAD sera soumis au grenelle de l'environnement dont l'objectif prévoit 20 % de bio dans les cantines et lieux de restauration collective, Monsieur BARBE précise qu'à ce jour, il n'a pas d'information sur le sujet,
- le coût du lavage du linge avec le fonctionnement de la blanchisserie,
- le suivi des consommations de gaz, à ce sujet, Monsieur BARBÉ fait part que l'EHPAD bénéficiait depuis deux ans d'un prix ferme et que les conditions seront revues en juin 2011, ce qui présume une forte augmentation au vu des augmentations réalisées depuis ces deux dernières années,
- les contrats de maintenance et d'entretien 2010, les travaux réalisés pendant l'année,
- le bilan des animations qui a été évoqué lors du dernier Conseil de la Vie Sociale,
- le bilan d'activités de la psychologue qui explique les suivis auprès des résidents mais aussi les interventions auprès des familles et des professionnels,

- le bilan d'activités de l'ergothérapeute avec le nombre de résidents concernés, les prises en soins réalisées, les objets des accompagnements ergothérapeutiques, le travail avec les partenaires extérieurs,
- le rapport d'activité médicale du médecin coordonnateur qui reprend les formations suivies, la participation aux projets de l'établissement, les relations publiques, l'évaluation de la grille AGGIR, la vaccination contre la grippe A, le recueil de statistiques sur les chutes de 2009, l'étude du protocole d'admission, les situations individuelles, la participation à la gestion de situations relatives aux personnels. Concernant les chutes, Monsieur SAFFRAY trouve ces dernières importantes, Madame VOBMANN précise que si les chutes peuvent être nombreuses, l'important est la conclusion du médecin coordonnateur qui manque sur le document qui est : « 1 % de fractures sur 377 chutes : laissez les vivre ! ».
- le bilan social avec les effectifs de personnels, la répartition des grades par tranche d'âge, l'âge moyen du personnel par groupe, les mouvements de personnel, l'absentéisme, Monsieur BARBE précise une baisse du nombre de jours d'absences pour maladie, en ce qui concerne, la maladie professionnelle et accident de travail, le nombre est en augmentation et s'explique par deux situations dont une pour un agent absent depuis 2008, les formations suivies et prises en charge par l'ANFH. Madame VOBMANN s'étonne du coût des formations « prise en soin humaniste de la personne âgée » qu'elle assure sur son temps de travail, Monsieur BARBÉ précise que le coût correspond uniquement à des remboursements de salaire pour les agents qui effectuent le remplacement des agents en formation, qui sont pris en charge par l'ANFH. Monsieur BARBÉ insiste également sur le nombre important de formations qui sont mises en place. Monsieur SAFFRAY précise qu'il a croisé le bilan de l'enquête de satisfaction des personnels avec l'absentéisme et que le résultat est plutôt satisfaisant, l'ancienneté du personnel témoigne également de leur fidélisation,
- le bilan financier est abordé avec le tableau des emprunts, l'état des immobilisations acquises, les amortissements. Monsieur BARBÉ commente la répartition des charges par groupes fonctionnels avec 66 % de charges de personnel ainsi que la répartition des produits sachant que 49 % sont à la charge des résidents ou des familles (hébergement + talon dépendance), 34 % à la charge de l'assurance maladie et 13 à la charge du conseil général (APA + aide sociale),
- la section d'exploitation est excédentaire de 68 725,76 ce qui permet d'avoir une situation saine mais sans excédent important, Monsieur SAFFRAY souhaite savoir à quoi correspondent les deux colonnes 2009, Monsieur BARBÉ précise qu'il s'agit du résultat voté par le conseil d'administration et celui retenu par l'ARS DT 35.

CONTRATS AVEC LES MEDECINS GENERALISTES ET LES KINESITHERAPEUTES

Monsieur BARBÉ explique que selon un décret du 30 décembre 2010, les médecins libéraux et les kinésithérapeutes doivent signer un contrat avec l'EHPAD avant le 31 mars 2011. Un report a été accordé jusqu'au 30 juin 2011. Monsieur BARBÉ ajoute que les kinésithérapeutes ont signé ce contrat et que de nombreux médecins ne souhaitent pas pour l'instant signer ces contrats sous pression de l'ordre des médecins et/ou de leurs syndicats.

Madame CHOPIN demande combien de médecins interviennent. Monsieur BARBE précise que 22 médecins sont concernés dont :

- 1 a 31 résidents ; 1 – 22 ; 1 – 12 ; 1 – 9 ; 2 – 8 ; 1 – 6 ; 15 entre 4 et 1 résidents.

En ce qui concerne les kinésithérapeutes qui sont de Châteaugiron, Domloup et Nouvoitou, 10 ont signé la convention dont 1 a 61 résidents ; 1 – 24 ; 1 – 16 ; 7 de 3 à 1 résidents.

INFORMATION SUR LE PROJET D'ETABLISSEMENT ET LE PROJET ARCHITECTURAL

Monsieur BARBÉ précise que le projet d'établissement est en phase finale de rédaction et que le projet architectural a fait l'objet d'une présentation le 16 mars 2011 aux représentantes de l'ARS DT 35 et du Conseil Général.

A ce jour, le projet Oiseaux ne peut pas être soutenu financièrement par le CG ou l'ARS car pour l'un le programme est bouclé jusqu'en 2014 et pour l'autre, un seul projet pourrait bénéficier d'une aide sur la région Bretagne. Néanmoins, il est important que notre programme soit finalisé afin d'être soumis aux autorités. Un dossier de demande de subvention doit néanmoins être soumis au Conseil Général et en cas de refus, il pourrait être demandé une dérogation afin de commencer sans subvention les travaux.

La prochaine réunion du groupe architectural aura lieu le mardi 5 avril 2011 afin d'optimiser le projet en essayant d'en réduire le coût.

PROJET PASA

Madame VOBMANN commente le projet PASA qui doit être remis à l'ARS pour le 15 avril 2011 et qui a fait l'objet également d'une présentation lors de la visite des autorités le 16 mars 2011.

Ce projet concerne l'intégration d'un PASA aux Alizés avec des résidents essentiellement issus des Alizés, ce qui représente une labellisation de l'existant avec la création d'une pièce d'activités complémentaire. Dans le cadre du plan d'aide à l'investissement, une aide d'un montant équivalent à 5 000 € à la place ou 40 % du coût du projet pourrait être accordée à l'EHPAD mais la réponse ne sera connue que fin décembre 2011. Il est impératif d'avoir la notification avant de démarrer les travaux. En ce qui concerne le fonctionnement, une aide de 63 800 € pourrait être accordée dans le cadre du forfait soins pour 14 places.

En fonction des aides accordées, le PASA pourrait ouvrir au plus tôt courant 2012.

POINT SUR LES TRAVAUX REALISES OU PROGRAMMES POUR 2011

Monsieur BARBÉ liste les travaux réalisés depuis le début de l'année ou qui sont programmés pour 2011 :

- Poursuite des économies d'énergie avec calorifugeage tuyaux de chauffage,
- Mise aux normes d'installations électriques,

- Remise en état sol salle à manger Oiseaux,
- Mise en place de vestiaires au sous-sol Verger,
- Réfection chambres au Verger et aux Oiseaux, selon nécessité en cas de départs,
- Aménagement de l'office Verger,
- Aménagement du bureau des médecins et cadre de santé bâtiment Verger,
- Réfection d'une salle d'activités aux Oiseaux (salle aquarium),
- Réfection locaux bâtiment ex SIMADE pour accueil familles / personnels / urgences,
- Aménagement d'une chambre au RDC Oiseaux,
- Sécurisation des issues de secours du bâtiment Verger,
- Installation de digicodes sous sol Verger,
- Mise en place de stores bâtiment Alizés,
- Réalisation de préconisations sur l'accessibilité,
- Nettoyage ventilation,
- Aménagement espace vert à l'entrée côté pelouse parking,
- Projet de jardin thérapeutique aux Alizés,
- Projet de PASA avec création d'une pièce complémentaire aux Alizés,
- Projet de restructuration du bâtiment Oiseaux.

PROGRAMME DES ANIMATIONS DU SECOND TRIMESTRE 2011

Madame OLLIVIER communique les animations programmées pour le second trimestre 2011 :

30 avril 2011	Messe pour les résidents y compris les plus dépendants à l'église de Châteaugiron
4 mai 2011	Diaporama proposé par Monsieur GUY,
18 mai 2011	Olympiades à Corps Nuds (5 résidents seront sélectionnés en avril),
25 mai 2011	Essai d'un atelier clownthérapie au Verger et aux Oiseaux,
8 juin 2011	Journée des animateurs à la Halle Martelot de Rennes, organisée par Anim'PA35, qui est un collectif qui regroupe des animateurs d'EHPAD,
21 juin 2011	Journée grillades,
29 juin 2011	Repas chez Mme Dévy avec quelques jeunes du Conseil Municipal des Jeunes,
22 et 23 juin 2011	Formation à l'animation pour les agents qui le souhaitent,
18 septembre 2011	Fête champêtre

Madame PERRUSSEL demande en quoi consiste le projet piscine, Madame OLLIVIER précise que ce dernier va permettre aux résidents qui le souhaitent, d'être accompagnés à la piscine, en groupe restreint. Une résidente a déjà pu bénéficier de cet atelier tout récemment dans le cadre de son projet d'accompagnement individuel de même qu'un résident des Alizés où là tout un créneau horaire avait été réservé, cette mesure pourrait d'ailleurs être renouvelée avec un temps partagé avec un autre établissement. La fréquence sera étudiée en fonction du nombre de résidents intéressés.

QUESTIONS SOULEVEES LES RESIDENTS

Madame NAUDOT demande que la photo des nouveaux résidents soit rapidement insérée dans PSI afin de mieux connaître les résidents notamment la nuit. Madame OLLIVIER se charge de prendre en photo les nouveaux résidents rapidement.

Monsieur PELERIN fait part d'une difficulté pour l'ouverture de la porte de communication Floralies en venant des Oiseaux, cette dernière se ferme également trop vite. Ce problème a déjà été soulevé par les soignants avec le chariot repas notamment. La porte coupe feu a été mal positionnée lors des travaux de restructuration des Floralies, Monsieur BARBE se charge de revoir le problème. Madame CHEDAILLE propose à Monsieur PELERIN de passer par le Verger pour accéder au rez de chaussée.

Madame OLLIVIER souligne que les résidents du Verger se sont plaints de ne pas avoir été informés du décès récent d'un résident de leur secteur. Monsieur BARBÉ précise qu'afin d'éviter cette anomalie, l'annonce sera faite au moment du repas sachant que ce genre d'information n'est absolument pas cachée aux résidents de l'EHPAD.

INFORMATIONS DIVERSES

- **Prochain Conseil de la Vie Sociale (date qui vous sera confirmée)**

Lundi 6 juin 2011 à 14 h 30.

La séance est levée à 16 h 35.

La Présidente,

Denise PERRUSSEL